



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 1

Révision: 30/01/2019

N° révision: 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: ULTRACUT EVO 250

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Water miscible metalworking fluid

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: ROCOL

ROCOL House

Swillington

Leeds

West Yorkshire

LS26 8BS

ENGLAND

Tél: +44 (0) 113 232 2700

Fax: +44 (0) 113 232 2740

Email: customer-service@rocol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0) 113 232 2600

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 2: H411; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS09: Environnement



[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 2

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501: Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

MINERAL OIL (NOTE L <3% DMSO EXTRACTABLE COMPONENTS) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119467170-45

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
265-155-0	64742-52-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	-	50-75%

ALKOXYAMINE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119488930-28

203-868-0	111-42-2	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; STOT RE 2: H373	5-10%
-----------	----------	---	--	-------

ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119489407-26

500-236-9	68920-66-1	-	Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 1: H410	1-5%
-----------	------------	---	--	------

ALKENYL ALKANOL AMIDE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119968565-22

271-653-9/700-972-2	68603-38-3	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 2: H411	1-5%
---------------------	------------	---	--	------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 3

SODIUM PYRITHIONE

223-296-5	3811-73-2	-	Aquatic Acute 1: H400; Acute Tox. 3: H311; Aquatic Chronic 1: H410; Acute Tox. 4: H302; Acute Tox. 4: H332; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	<1%
-----------	-----------	---	---	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool ou de polymère. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique inerte. Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 4

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC25: Fluides pour le travail des métaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

ALKOXYAMINE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
EU	-	-	3 ppm	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 5

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune marron

Odeur: Odeur caractéristique

Degré d'évaporation: Négligeable

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: 100

Point/Domaine de fusion °C: Donnée non disponible.

Limites d'inflam. %: infér: Donnée non disponible.

supér: Donnée non disponible.

Pt d'éclair °C: > 100

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité °C > 200

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 0.95

pH: 9-10

VOC g/l: 0

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 6

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Lumière solaire directe. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

MINERAL OIL (NOTE L <3% DMSO EXTRACTABLE COMPONENTS)

DERMAL	RBT	LD50	>5000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>5000	mg/kg

ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO)

ORAL	RAT	LD50	> 2000	mg/kg
------	-----	------	--------	-------

ALKENYL ALKANOL AMIDE

DERMAL	RBT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>3000	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Autres informations: Non applicable.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 7

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO)

FISH	96H LC50	10 - 100	mg/l
------	----------	----------	------

ALKENYL ALKANOL AMIDE

DAPHNIA	48H EC50	55	mg/l
FISH	96H LC50	1460	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Partiellement biodégradable seulement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol. Toxique pour la flore. Toxique pour la faune..

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Non applicable.

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN3082

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 8

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(ALCOHOLS C16-C18, C18-UNSATURATED, ETHOXYLATED (<2,5 EO); SODIUM
PYRITHIONE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: -

Catégorie de transport: 3

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes ({{{0}}|message=<ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus>||filter=(_)?ORGAN_.+}}}) à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ({{{1}}|message=<indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ULTRACUT EVO 250

Page: 9

même danger>|||filter=(_)?EXP_ROUTE_+}})).

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.